



Compte-rendu de la CAP Techniciens supérieurs de l'Équipement

31 mai 2012

La CAP est présidée par Éric SAFFROY - sous directeur DRH/SGP/ATET (personnel C et B Administratifs, Techniques, d'exploitation et des transports terrestres)

Déclaration des élus CFDT

Cette CAP est la première depuis l'élection du nouveau Président de la République et la désignation d'un nouveau gouvernement.

Nous espérons que ce changement se traduira également par une évolution de vos pratiques et l'établissement d'un dialogue social digne de ce nom.

En effet, depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à une politique qui, sous couvert de réforme, ne vise qu'à réaliser des économies sur le dos des agents et aux dépens du service public.

Les multiples réformes, transferts ou fusions et réorganisations des services qui se succèdent, ont fait perdre toute légitimité et toute crédibilité aux discours officiels. Les agents et l'encadrement en sont réduits à toujours attendre le nouveau bouleversement en gestation, en parant au plus pressé avec des moyens en constante régression et sans cohérence avec les besoins et les réalités du terrain.

Nous ne comptons plus les réductions d'effectifs imposées sur des BOP sans que le législateur n'ait donné les moyens légaux pour alléger les missions correspondantes (ADS, transports exceptionnels, accessibilité...), ni les missions nouvelles imposées sans effectif complémentaire (CDCEA, fiscalité de l'urbanisme ...).

Dans ce contexte, votre vision de la gestion du personnel se réduit à l'application aveugle de baisses d'effectifs et de blocage des carrières en imposant des mesures qui développent l'individualisme et contribuent ainsi à faire éclater la communauté de travail.

Pour les techniciens, concernant la mise en place du NES en particulier, nous avons le sentiment de nous faire "mener en bateau" depuis plus de deux ans. Vous avez utilisé tous les prétextes dilatoires pour refuser de discuter des mesures susceptibles d'améliorer ce projet en reniant vos engagements successifs, pour aboutir à un texte dont la principale caractéristique est de réunir un large consensus contre lui. De plus, pour satisfaire un bilan complaisant de l'ancien gouvernement sur sa maîtrise des dépenses publiques, vous avez retardé son application au détriment des personnels.

Le texte a enfin été présenté au Conseil d'Etat qui l'a validé le 24 avril 2012. On nous parle maintenant d'une application au 1er juillet 2012, mais peut-on encore avoir confiance en vos affirmations et est-ce un hasard si cela correspond aux 6 mois budgétés dans les mesures catégorielles?

L'estimation du ministère pour la mise en place du NES revient à 11,4 M € en année pleine. L'estimation annuelle du NES B technique est de 6,5 M €. S'il avait été mis en place au plus tard le 31 décembre 2011 comme le recommandait la fonction publique, cela aurait représenté un gain de 3,25 M€ pour l'ensemble des agents, sachant qu'un grand nombre de ministères l'a mis en place depuis plus d'un an.

Concernant la date d'application, si celle-ci intervient après le 1er juillet, nous demandons votre engagement formel pour que nos collègues promus TSC sous réserve d'un départ en retraite avant le 31 décembre 2012, puissent prolonger jusqu'à début janvier 2013 afin de pouvoir bénéficier du NES pour leur calcul de retraite.

Aujourd'hui, nous considérons que ce nouveau statut doit être rapidement mis en place et nous demandons l'ouverture de nouvelles négociations auprès de la fonction publique pour l'améliorer. Vous trouverez toujours des organisations corporatistes refusant tout type de fusion pour préserver ce qu'elles croient être leurs privilèges, refuser d'évoluer par étapes et jouer le tout ou rien.

L'application tardive du NES aux TSE n'est pas une fin en soi, les modalités de gestion du nouveau corps restent à préciser ainsi que des mesures transitoires pour certains grades. Le chantier est important et il convient d'arrêter sans délai un planning de réunions pour évoquer tous les points restés en suspens. Ce nouveau statut nécessite de revoir les critères de gestion du nouveau corps sur les cycles de mobilité, les promotions par liste d'aptitude et tableau d'avancement, l'exécution des astreintes, le recrutement, la formation...

Les réponses apportées avec la suppression de l'emploi fonctionnel ne nous ont jamais satisfait. En liant, la réalisation d'un examen professionnel exceptionnel d'accès au corps des ingénieurs portant sur 250 postes, à la fusion des corps de catégorie A, vous repoussez aux calendes grecques cette possibilité de promotion. Nous renouvelons notre revendication d'intégration de l'ensemble des emplois fonctionnels dans le corps des ingénieurs des TPE et une véritable négociation sur la filière technique de la catégorie C à la catégorie A.

Par ailleurs, nous avons rappelé à plusieurs reprises que la gestion des TSE se dégrade, nous attendons toujours une réunion sur le bilan d'harmonisation des DREAL, les disparités constatées nous confortent dans notre opposition à la déconcentration de la gestion des B.

Nous rejetons également l'application de la PFR que vous nous annoncez pour 2013, là encore sans réel dialogue. Les effets pervers de cette mesure, que nous constatons déjà dans le corps des SAE, ne pourraient qu'ajouter au malaise général et contribuer encore à la division des personnels et à la déstructuration des services. Nous vous rappelons que le régime indemnitaire proposé pour le nouveau statut ne répond pas à nos attentes et que l'écart entre les TSPDD et les TSCDD devrait être aussi significatif que ceux des catégories A techniques.

Monsieur le président, les représentants CFDT, élus à cette CAP, ne manqueront pas de suivre les évolutions de ces dossiers et de tenir les TSE informés des suites qui y seront données.

Je vous remercie.

Réponse de la présidente aux différentes questions des OS

Il faut attendre les législatives pour connaître les orientations du gouvernement et les évolutions du ministère. Concernant l'avenir du corps et la mise en place du NES; le projet de décret a été adopté en conseil d'Etat le 24 avril 2012, mais malgré une course poursuite pour obtenir les contreseings des ministres de l'ancien gouvernement nous n'avons pu obtenir la signature des décrets. Nous allons reprendre un nouveau circuit en espérant obtenir les signatures en juin et l'application des décrets à compter du 1^{er} juillet 2012.

Nous prévoyons des réunions avec les représentants syndicaux sur les modalités de recrutement et de formation. Il y a d'autres étapes comme le reclassement qui devrait se faire le plus rapidement possible.

La date des futures élections des représentants des personnels à la CAP des techniciens supérieurs du développement durable devrait se situer vers la fin de l'année 2012.

Le secrétariat général du ministère a toujours la volonté de déconcentrer la gestion des B dans les DREAL, le projet devrait être présenté lors d'un prochain Comité technique ministériel.

Avant les élections, et durant la phase transitoire, il y aura une CAP commune aux trois corps fusionnés. La direction juridique sera saisie pour définir sa composition et son déroulement.

Mobilité

De nouvelles règles ont été mises en place en prévision de la fusion des corps de catégorie B.

Le principe est une publication unique des postes pour les agents de catégorie B relevant des corps de techniciens, de contrôleurs des travaux publics de l'État, de secrétaires administratifs et de contrôleurs des affaires maritimes, ainsi que des personnels non titulaires B, avec une distinction uniquement basée sur les grades (B ou B+).

La liste des agents de catégorie B+ appelée « liste 2^e niveau » concerne :

- les techniciens supérieurs de l'Équipement principaux et en chef,
- les contrôleurs des affaires maritimes de classe exceptionnelle (toutes spécialités),
- les secrétaires administratifs de l'Équipement de classe exceptionnelle,
- les personnels non titulaires de catégorie B+.

La liste des agents de catégorie B appelée « liste de 1^{er} niveau » concerne :

- les techniciens supérieurs de l'Équipement,
- les contrôleurs des affaires maritimes de classe normale et de classe supérieure (toutes spécialités),
- les secrétaires administratifs de l'Équipement de classe normale et de classe supérieure,
- les personnels non titulaires de catégorie B.

Mutations des Techniciens supérieurs

Prise de poste au 1^{er} septembre 2012, sauf indication contraire.

Nom.....	service d'origine.....	service d'accueil
GUILLOT Daniel	DDT 13	DDT 03
MERLIN Julie.....	DDT 77	DDT 03
LECOT David	DDTM 66	SNIA 06
COURTIN François	DDT 91	DDT 09
TEREBINTO Emmanuel.....	DDTM 13	DREAL PACA
ROBLES Jérémie	DRIEA	DREAL PACA à l'étude
BUSSEUIL	DDT 95	DREAL PACA à l'étude
FRUCHART Bérengère	DRIHL	DREAL PACA à l'étude
GLEIZES Jallia	DREAL PACA	DREAL PACA au 1 ^{er} décembre 2012
JEAN Philippe.....	DIR Nord-Ouest	DDTM 14 sous réserve de la vacance
ANZEMBERGER Laetitia	DDTM 14	DREAL 14 sous réserve de la vacance
KSIBI Khalid	DREAL 86	DIR Atlantique
GRUAU Rémy	DDT 95	DDTM 17
DEVAUTOUR Loïc	DREAL 33	DDTM 2A
BRANDESI Stéphanie	DDTM 2B	SNIA 2B
MARZIN Fabien.....	DRIEA	CETMEF 29
LEBOUVIER Cedric.....	DDT 78	SNIA 31
PERES Jean-Luc.....	DREAL 31	DREAL 31
ROUTE Ludovic.....	SN Seine	DREAL 31 sous réserve de la vacance
CORTIZO-MAGIMEL Olga	DDTM 33	DREAL 33
MARTY Céline.....	?	DREAL 33
BATISTE Rebecca	DDT 77	DREAL 33
SOARES Manuel.....	DDT 78	DIR 33
LIROT Daniel.....	CETE SO	CPII 33
SCHOREISZ Martin.....	DRIEA	CETE SO
HAMZAOUI Houcine	DREAL 21	CGDD 34
VALLADIER Jérôme.....	DREAL 34	DDTM 34
ROUSSEAU Alexis.....	DIR Ouest	DIR Ouest
BARTHELEMY Pierre.....	STRMTG	à l'étude sur la DDT 38
DAVID Jean-Yves.....	CETE 69	CPII 38

BOUCHOT Nathalie	DDT 25	DDT 39
MARCHYLLIE Marick	DIR Nord	STAC 40
FALAISE Yannick	CETE NC	LCPC 44
SOULARD Nicolas	DIR NO	DDTM 44
HOURRIEZ Fabrice	DDTM 62	DREAL 44
FENOUILLET Stéphane	DRIEA	DDT 45
GUILLAUME Florence	DDT 10	DREAL 51
BECK Baptiste	DREAL CA	SN NE
MERTZ Daniel	CETE Ouest	DREAL 57
ELIDRISSI ?	DREAL 57	DREAL 57 sous réserve de la CAP des TSIM
LEMAIRE Vincent	DIR NO	DDTM 59
BECK Kevin	DREAL NO	DDTM 59
ALIOUCHE-AJARRAY Louiza ..	ENTE 59	DREAL 59
HANSSSENS Noemie	DIR N	DREAL 59
COFFRE Sarah	DDTM 59	DREAL 59
LIVET Olivier	DREIA	DIR 59
MENOUCHE Ahmed	DRIEA	CETE 59
BOUSTANE Aadi	SG	SN Seine au 1 ^{er} juillet 2012
BOUCART Sébastien	DREAL 80	DDTM 62
PINEAU Valérie	DDT 36	DIRM 76 sous réserve vacance sinon choix 2
ANDRIEUX Laure	DREAL 45	DDT 63
BLANCHET Clément	DIR CE	DIR MC
VOLKRINGER Nicolas	DREAL CA	DREAL 67
HENRY Hervé	SN 67	DREAL 67
BOYER Jean-François	DIR NO	CGDD 69
MALLOT Christelle	DREAL 69	ENTPE 69 sous réserve de la vacance
MARCOUX Julien	SN RS	DREAL 69 sous réserve de la vacance
MORICHON Aurelie	CETE Ouest	DIR SE SIR 69
KLUFTS Cyril	CETE Est	DIR SE SIR 69
CARNISI Christophe	DDT 78	CETU au 1 ^{er} décembre
MEAUDRE DESG. Dominique	DDT 71	DDT 71
NEVERS Mickaël	DIR CE	CIFP Lyon
VALDENNAIRE Nicolas	DDT 55	STRMTG 74 au 1/10/2012
TISSIER Charline	CETE NC	CETE NC
VAILLANT Vincent	DRIEA	DRIEE 75
VELLA Antonia	DRIHL	DRIEE 75 ou DGALN à l'étude sur les 2 postes
BROUDISSOU Laurent	DDT 91	DRIEE 75 sous réserve de la vacance
CICHY Franck	CIFP Paris	DRIEA 75
BOURGEOIS Alexis	?	SNIA 75
LE TINEVEZ Davy	DDT 52	DREAL 76
TISSIER Charline	CETE NC	CETE CN
IBANES Cyril	DDT 77	DRIEE UT 77
SANNIE Frédéric	SN Seine	SN Seine Sub. Melun
TISSET Xavier	DREAL 80	DREAL 80
LENTIEUL Jérôme	DREAL 80	DREAL80 à l'étude sur les postes restés vacants
LACQUEMANT Jean-Michel	DREAL 80	DREAL 80 au 1 ^{er} janvier 2013
BAUDE-LEMAIRE Virginie	DREAL PACA	DDTM 83
CHUPEAU Jean-Luc	DDTM 85	DDTM 85
HOURRIEZ Fabrice	DDTM 62	DIRM Nantes
DOSDA Vincent	DDT 86	DREAL 86 sous réserve CAP STIM
LAGARDE Lionel	DREAL 86	DIRCO
MOUCHET Bénédicte	CGDD	SG/DERVO/CMVOA
MARY Antoine	DDT 77	DGALN/DHUP
CICHY Franck	CIFP 75	DGPR
CARNINO Laurent	DRIEA	SNIA 93
DALLA GUARDA Mario	DRIEA	DRIEA UT 93
CORTIAL Odile	DRIEA	DRIEA pour fin 2012

COURANT Thomas.....	DRIEA	STAC 94
FERREIRA Yoann.....	DRIEA	STAC 94
LEBON Louis.....	DEAL 972	DEAL 972
FRICOU Alexandre.....	CGDD	DEAL 973
GORES Jean-Claude	DDT 78	DEAL 976

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef

Prise de poste au 1^{er} septembre 2012, sauf indication contraire.

Nom	service d'origine.....	service d'accueil
ROMAN Franck.....	DREAL PACA	DDT 04
DUHAYON Alain	DEAL Mayotte	SNIA 13
DORET Michel.....	DIR NO	DIR NO SIR Caen
RAOUX Pascal.....	DIR MC	DIR MC sous réserve de la vacance
MONTI Odile.....	DIR Ouest	DDTM 17 sous réserve
CABILLIC Sylvie.....	DDTM 29	DDTM 17 si n°1 vacant sinon n°2
ESSEGHIR Alexandre.....	DIR CO	DDT 19
ARNO Michel.....	DEAL Mayotte	SNIA 02A
BASSANG Bertrand.....	DDT 24	DREAL 33 à l'étude
VALCIN Christelle.....	DIR Est	SN RS 25
MAHFOUDHI Najib.....	DEAL Guyane	DDT 31
SUC Alexandre.....	?	DDT 31
POUILLE Jérôme.....	DDT 15	DDT 31
MILLET Daniel.....	SN Toulouse	DREAL 31
PHILIPPON Christophe.....	DREAL 31	SN 31
BEAUGENDRE Elodie.....	STAC	SN 31
CARJAC Didier.....	DGPR	SN 31
VALADE David.....	DREAL 33	DREAL 33
DARRIEUMERLOU Jean-Marie	CETE SO	DREAL 33 maintien EF
BASTET Laurent.....	CETE SO	CPII 33
BESSONIES Patrick.....	CPII	CPII 33
ANDRIEU Aurélien.....	DREAL 86	CETE SO
ROY Véronique.....	DREAL 35	DREAL 35
BLANCHET Eric.....	DREAL 35	DREAL 35 à l'étude
WITKOWSKI Elisabeth.....	DDTM 35	DIR Ouest sous réserve de la vacance
MALTIS Arnaud.....	DDTM 35	CETE Ouest
DEFOSSEZ.....	DDT 41	DDT 41 maintien EF
ROBION Jean-Jacques.....	DDTM 44	DREAL 44
GIGAULT Loïc.....	DDTM 44	DIR O SIR Nantes
CHAVANON Vincent.....	DDT 49	CPII 44
TRICHET Didier.....	CETE O	CETE Ouest maintien EF
GUARDIA Bruno.....	DDT 48	DDT 48 maintien EF
BOURGEOIS Sandrine.....	DIR N	DDTM 51 maintien EF
BONNARD Didier.....	DREAL 51	DREAL 51
GUIRLINGER Anne.....	CIFP Nancy	DDT 54 au 1er juillet
FAVIER Anne.....	DIR Est	DIR Est
BLESSE Joël.....	DIR Est	CIFP Nancy
CHESNEAU Jean-Christophe ..	SN NE	DREAL 57
TEKIELAX Gérard.....	DDT 57	CETE Est
ACKERMAN Charles.....	DDT 57	SN Strasbourg 57 sous réserve vacance
COUPLET Patrick.....	SN NPDC	SN 59 AME maintien EF
LENOIR Pascal.....	SN NPDC	SN 59 SubTer. Douai maintien EF
LEREAU Marc.....	DDT 76	DDTM 62 CT C. Opale maintien EF
DEBUSSCHERE Stéphane.....	CIFP Arras	SN NPC
DELUSTE Cathy.....	CPII	SN 59
DIEUDONNE Pascal.....	CPII	SN 59
FIDALGO Ana Paula.....	DDT 03	DDT 63

JUNGMANN Anne.....	SN 67	DDT 67
HIRSCHFELL ?	Denis	SN 67 sous réserve vacance
LONGERON Olivier.....	DDT 25	ENTPE 69
CANDUSSO Colin	DIR CE	ENTPE 69
ROUVIERE Jean-Marc.....	SN RS	DDT 69
MAILLOT Pascal	DREAL 69	DIR CE
BERTHAUD Sébastien.....	SN RS	DIR CE
VEXLARD Anne	SN RS	SN 69
VOISIN Guillaume	CETE NC	CTE NC
LEMOINE Thierry	SETRA	SETRA
VALSANGIACOMO Fabrice	DRIEA	DRIEA
MONMOUSSEAU Isabelle	?	DDT 78
PERIDY Jean-Pierre	DDT 79	DDT 79 Brioux sous réserve vacance maintien EF
MAILLET Laurent	DDTM 80	DREAL 80 maintien EF
MAGNIER Nicolas	DDTM 85	DDTM 85
SANQUER Yann	DDTM 85	DDTM 85
LAURENCON Yannick	DREAL 86	DREAL 86
BOQUEL Alain.....	DDT 87	DREAL 87
BOCQUILLET Franck.....	SN Seine	SNIA Athis
POREE Brigitte.....	SG	SG/DRH/FORCQ3
HENRY Karl.....	CPII	SG/SPSSI/PSI3
BOUSQUET Thierry	DREIA	DGALN/DHUP/PH2
BEMER Simon.....	SG	DGALN/DHUP/PH4
MEUNIER Jean-Jacques.....	DRIEA	DRIEA
BREHMER Jean-Yves.....	DIRM 76	DM 971 sous réserve CAP Contrôleurs des TPE
BRISTOL Denis	SNIA	SNIA 972
EMERANCIENNE Franck.....	DDT 91	SNIA 972
EZIOZO Maurice Leon	DEAL 972	DEAL 972
PAYET Bernard.....	DRIEA	DEAL 973
MORINEAU Joël.....	Polynésie	DEAL 973
IRCHADI Boura	DEAL 976	DEAL 976

Une fois de plus, nous avons dénoncé le nombre de postes vacants proposés aux agents, qui se retrouvent non vacants le jour de la CAP. Une telle attitude de la part des services marque un véritable manque de respect pour les agents qui ont fait la démarche pour postuler sur ces postes. L'ouverture des postes à différents corps du ministère ou d'autres ministères complexifie de plus en plus le fonctionnement de la CAP et contraint un certain nombre de techniciens à attendre la tenue de la CAP des Secrétaires Administratifs, des Contrôleurs des TPE, des Techniciens Supérieurs de l'Industrie ou de l'Agriculture pour connaître le résultat de leur mutation. Malgré des listings presque complets (les contrôleurs ont été dissociés de la démarche) le nombre de dossiers en attente ou sous réserve reste important.

Candidatures d'agents extérieurs au MEDDTL

17 agents du MAAPPRAT, 17 agents des mines, 4 agents d'autres ministères ont candidaté. Les critères de l'administration pour le recrutement de 5 agents en PNA sont :

- Choix pour une région peu attractive
- Que le service n'ait pas de tour interne
- Attendre qu'il y ait eu 2 cycles de postes vacants

Une commission se réunira le 10 juin 2012 pour sélectionner les candidats.

Intégration au MEDDE

Nom prénom	Service d'origine	Service actuel	Date d'intégration	Grade
BOTTE Pascal	Ministère Défense	CETE Ouest	01/06/2012	TSE
GIGNOUX Sophie	ONF	DREAL 14	19/07/2012	TSP
LERAY Sarah	Ville de Paris	DRIEA	01/06/2012	TSE

Réorganisation et processus d'affectation

La CAP a donné un avis favorable sur les processus d'affectation à :

La DDTM 33,
Du SN Nord Est à la DDT 54,
Du SN Rhône Saône à la DREAL 69.

Sachez que les élus sont d'autant plus efficaces qu'ils disposent d'éléments avant la CAP !

prochaine CAP : 4^{ème} trimestre 2012

Louis DAT (louis.dat@aviation-civile.gouv.fr)	SNIA	04.42.33.77.89
François BATIOU (francois.batiot@vendee.fr)	DDTM de Vendée	02.51.44.32.79

La CFDT vous propose un observatoire des rémunérations

Combien gagnons-nous réellement ? Comment évoluent nos rémunérations ? La CFDT lance une grande enquête Orion (Observatoire des rémunérations) auprès de l'ensemble des salariés (Fonction publique, privé, associatif,...).

Chaque participant peut laisser son adresse mail. Dans le strict respect de la confidentialité des informations, la CFDT lui offre la possibilité d'accès à une page individuelle pour comparer sa rémunération par rapport à son âge, sa catégorie professionnelle, les revenus de son secteur, etc.

Le questionnaire demande moins de **10 minutes**. Pour le remplir, munissez-vous :

- 1) du bulletin de paie de mars 2012 (pour indiquer le net à payer),
- 2) du bulletin de paie de décembre 2011 (pour indiquer le cumul net imposable 2011).

Rendez-vous dès maintenant, et avant le 17 juin, sur www.nossalaires.fr